

Info Bâtiment

La newsletter des artisans et des entrepreneurs

23 février 2023 -
n° 253

Tous les 15 jours, en alternance avec *Bâtiment actualité*, cette newsletter s'adresse à tous les adhérents de la FFB.

En fonction de l'actualité, elle vous informe en quelques mots sur l'action de veille réalisée par votre organisation professionnelle et susceptible de vous intéresser.

Pour en savoir plus, vous êtes invité, en fonction des sujets traités, soit à contacter votre Fédération départementale, soit à consulter le prochain numéro de *Bâtiment actualité*.

Bonne lecture !

Index égalité

20 février 2023

Précisions sur la transmission des informations à l'administration

Tous les ans, au plus tard le 1^{er} mars, les entreprises de 50 salariés et plus doivent calculer et publier une note sur 100 points appelée index égalité sous peine de sanctions pécuniaires. Désormais, des informations supplémentaires doivent être transmises au ministère du travail.

Baticarbone : l'outil pour réaliser le bilan carbone des entreprises et de leur chantier vient d'être mis à jour

17 février 2023

BA

Afin d'accompagner les entreprises dans leur transition écologique, la FFB a créé en 2019 l'outil BatiCarbone qui permet aux TPE-PME du bâtiment de réaliser, de façon simple et personnalisée, leur bilan carbone. Les données issues de la base INIES et de l'ADEME viennent d'être mises à jour dans l'outil.

Chartes promoteurs

16 février 2023

Première annulation judiciaire d'une délibération approuvant une charte

De plus en plus de communes adoptent des chartes pour réguler, voire contrôler, les opérations visant à la production de logements. Ces chartes imposent des prescriptions aux promoteurs qui vont bien au-delà de ce que les communes peuvent intégrer dans leurs documents d'urbanisme. Un tribunal administratif vient d'annuler la délibération d'un Conseil municipal approuvant une charte de ce type et d'autres annulations pourraient suivre. La FFB, qui rappelle qu'elles ne sont aucunement obligatoires et qui estime qu'elles devraient faire l'objet d'une régulation, salue cette décision judiciaire.

A lire sur le site prochainement

Constructions édifiées illégalement

14 février 2023

Actu web > À consulter

Le maire peut mettre en demeure de démolir

En cas de travaux non conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée ou réalisés sans autorisation, le maire peut-il ordonner leur démolition ? Oui répond le Conseil d'Etat ! Explications.

Fin du répertoire des métiers géré par les CMA : place au RNE géré par l'INPI

13 février 2023

BA |

Comment accompagner les artisans dans leurs nouvelles démarches administratives ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un même répertoire regroupe les entreprises artisanales, agricoles, commerciales et libérales et n'est plus géré par les chambres consulaires. La vie administrative de ces entreprises est maintenant gérée par une nouvelle plateforme de l'INPI appelée le Registre National des Entreprises (RNE). Les entreprises artisanales doivent créer un compte en ligne sur ce nouveau registre pour signaler tous changements administratifs de leur entreprise. Pour justifier de la qualification artisanale, les entreprises doivent demander un extrait d'inscription directement à l'INPI. Le code APRM (ou NAFA) sera le seul élément permettant de justifier de leur statut d'artisan.

Guide de solutions techniques pour les douches sans ressaut

10 février 2023

BA |

Actu web > À consulter

Financé dans le cadre du programme Recherche Développement Métier FFB et coordonné par le Pôle Habitat FFB, ce guide aborde tous les aspects réglementaires et normatifs qui entourent la conception et la réalisation des salles d'eau accessibles, c'est-à-dire avec une douche sans ressaut.

Semaine de la Prévention 2023 - Save the date !

6 février 2023

BA |

Actu web > À consulter

La Semaine de la Prévention se déroulera du 27 au 31 mars prochain avec un programme de webinaires à la carte.

Dernières mises à jour du site Internet :

Espace public

Retrouvez toutes les publications depuis le 6 février :

Consulter ▶

Espace adhérents

Bâtiment actualité n° 3 :

Consulter ▶

33 avenue Kléber
75784 Paris cedex 16

Tel : +33 (0)1 40 69 51 00

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre,
veuillez envoyer un mail à contact@ffbatiment.fr en
indiquant dans l'objet du mail « Désinscription
newsletter ».